

## ADAGI'O BIO

### Albumine d'oeuf BIO pour le collage traditionnel des vins rouges biologiques



#### CARACTERISTIQUES

**ADAGI'O BIO** est de l'albumine d'oeuf (ovalbumine) certifiée biologique selon la réglementation européenne relative à la production biologique (règlements (CE) N° 834/2007, 889/2008 et 1254/2008).

**ADAGI'O BIO** se présente sous la forme d'une poudre blanche fine très légère. **ADAGI'O BIO** est fabriquée avec le plus grand soin afin de préserver toute la naturalité du blanc d'oeuf BIO, et ses propriétés originelles. Outre son origine biologique, **ADAGI'O BIO** possède les mêmes caractéristiques techniques et les mêmes propriétés œnologiques qu'**ADAGI'O**.

**ADAGI'O BIO** est une colle tout indiquée pour l'affinage et la clarification ménagée des vins rouges biologiques.

#### PROPRIETES ŒNOLOGIQUES

##### Propriétés physico-chimiques :

- Importante réaction avec les polyphénols
- Précipitation des polyphénols instables, et des particules en suspension
- Formation d'un dépôt compact
- Amélioration de la filtrabilité du vin

##### Propriétés organoleptiques :

- Amélioration de la limpidité et de la brillance du vin
- Affinage du profil aromatique et gustatif : plus de netteté, tanins plus souples

#### APPLICATIONS

- Collage des vins rouges biologiques :  
clarification, stabilisation colloïdale, affinage du profil organoleptique

#### DOSE D'EMPLOI

Dose recommandée : 5 à 10 g/hL

Dose maximale légale selon la réglementation européenne en vigueur : aucune

## MODE D'EMPLOI

---

Disperser **ADAGI'O BIO** dans 10 fois son poids d'eau. Bien homogénéiser.  
L'emploi du mixeur est conseillé, en veillant à limiter la formation de mousse.  
Incorporer au volume à traiter au cours d'un remontage d'homogénéisation et dans l'idéal avec un Dosacol (raccord de collage spécifique).

### Précaution d'utilisation :

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.  
Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

## INGREDIENTS

---

Albumine d'oeuf (ovalbumine) issue de l'agriculture biologique.

## CONDITIONNEMENT

---

Sac de 1 kg – Carton de 15 X 1 kg

## CONSERVATION

---

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur.  
Emballage ouvert : à utiliser rapidement.  
A utiliser de préférence avant la DLUO inscrite sur l'emballage.

*Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.*